

Niveau I

**INTÉGRER LE NUMÉRIQUE
À SA PRATIQUE**

du 18 au 22 octobre 2021

Cursus de 5 jours



Continuum 9 av. Henri Malacrida 13100 Aix-en-Provence

avec les Drs. Karim Nasr, Olivier Chabreron et Antoine Galibourg

Formation sur 5 jours destinée aux praticiens non équipés de systèmes d'**empreintes optiques** ou récemment équipés avec pour objectif un tour à 360° de l'écosystème numérique, des procédures et flux de travail à mettre en pratique pour une intégration raisonnée, efficace et rapide.

L'Empreinte Optique au Cabinet

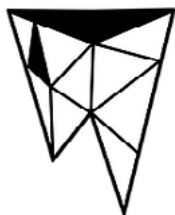
- Intérêts, Avantages
- Critères de choix
- Ergonomie et intégration spatiale
- Communication
- Techniques de prise d'empreinte selon les cas cliniques
- Flux de travail numériques
- Organisation temporelle et Rentabilité

Flux de Travail Numérique

- Matériaux et procédures adaptés à la CFAO
- Restaurations partielles
- Couronnes, inlay cores, bridges
- Pertinence de la CFAO directe
- Prothèse amovible, Occlusodontie
- Implantologie (empreintes...)
- ODF..



1 200 €



BULLETIN D'INSCRIPTION

Niveau 1 : Intégrer le numérique à sa pratique

Cursus de 5 jours

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE (de facturation) _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TEL _____ E-MAIL _____

J'ai lu et accepte les conditions générales d'inscription

Je m'inscris à la formation **Niveau 1 Cursus Complet (5 jours)**
du **18 au 22 octobre 2021** et joins un règlement de 1 200 €

Conditions générales d'inscription

Pour chaque formation, le nombre de places est limité à 32 participants.

Pour validation de l'inscription, le bulletin d'inscription dûment rempli à l'ordre de l'**Académie du Sourire**, doit être adressé accompagné du règlement, par courrier, à l'adresse : **Académie du Sourire**, 9, avenue Henri Malacrida 13100 Aix en Provence

Annulation

A compter de la date de signature du présent bulletin d'inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'Académie du Sourire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée par l'Académie.

En cas annulation de la part du participant, des indemnités compensatrices seront retenues comme suit:

- aucune retenue si annulation communiquée 3 mois avant le premier cours

- 20% du montant total de la formation, si annulation communiquée moins de 3 mois avant le premier cours

- 50 % du montant total de la formation, si annulation communiquée moins de 2 mois avant le premier cours

- 100% si annulation communiquée moins d'un mois avant le début de la formation.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

En cas d'annulation de la part de l'Académie, l'intégralité des frais de participation sera remboursée, au prorata des cours annulés.

Droits à l'image

Le participant déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'article 9 du code civil relatif au respect à la vie privée ainsi que de la jurisprudence y afférente et en conséquence de quoi, il consent expressément à ce qu'un enregistrement audiovisuel ou des photos de sa personne ainsi que des co-participants qui y ont eux même consentis soit réalisé par les soins de l'établissement formateur à des fins publi-promotionnelles et commerciales. Cette captation pourra notamment faire l'objet d'une diffusion commerciale sur le site internet du formateur ainsi que d'une captation d'image sur tous supports (papiers, plaquettes, DVD, projection numérique ou analogique, iPad, etc..) à des fins commerciales.

Lieu de formation :

CONTINUUM
9, avenue Henri Malacrida
13100 Aix-en-Provence

Contact :

Nathalie NEGRELLO
nathalie.negrello@academie-du-sourire.com
06 10 37 86 88

Date :
Signature et cachet professionnel

Académie du Sourire

9 avenue Henri Malacrida, 13100 Aix en Provence France tel : +(33) 6 10 37 86 88

www.academie-du-sourire.com - www.iacademy.fr - nathalie.negrello@academie-du-sourire.com

Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros

RCS AIX EN PROVENCE 491 982 799 - SIRET 491 982 799 00026 - APE 804 C